

COMMUNIQUE DE PRESSE N°003CS/2020

**LE GOUVERNEMENT DE LA RDC DOIT REJETER LA
CESSION DES PARTS DE LA SOKIMO A AJN RESOURCES**

Watsa-Kinshasa-Kolwezi-Lubumbashi, 16 avril 2020

En réaction au communiqué de presse d'AJN Resources Inc. daté du 15 Avril, les organisations signataires du présent communiqué expriment leur désaccord avec ce qui tend à devenir une arnaque malgré leurs précédents avertissements au gouvernement congolais, à SOKIMO et à AJN.

Alors que les réunions du Conseil des ministres sont suspendues, la ville de Kinshasa isolée d'autres provinces, certains services techniques et sociétés minières travaillant minimalement ou en confinement contre COVID-19 depuis la fin du mois de mars, les signataires ont découvert avec surprise le communiqué du 14 avril 2020 publié par des agences de communication au nom de AJN Resources Inc. et repris par des médias anglophones canadiens dans lequel il est écrit : *"AJN Resources Inc. (CSE: AJN) (FSE: 5AT) ("AJN") a le plaisir d'annoncer des estimations historiques des ressources minérales à Zani-Kodo et Giro Goldfields et une mise à jour sur le projet aurifère du Nord congolais (GNPC) où AJN a le droit d'acquérir indirectement 30-35% des intérêts transportés gratuitement sur 13 licences couvrant 3801 km² en vertu du protocole d'entente (MoU) signé le 18 janvier 2020 avec la Société Minière de Kilo-Moto SA (SOKIMO)".* (1)

Se référant à notre communiqué du 22 Février 2020, les organisations signataires du présent sont stupéfaites de lire à travers le site internet d'AJN Resources Inc, que cette dernière continue à mobiliser les investisseurs pour qu'ils financent son projet d'exploitation d'or en République Démocratique du Congo.

Les organisations signataires demandent aux investisseurs probables et intéressés qui veulent s'aventurer dans le projet AJN Resources en République Démocratique du Congo de diligenter des enquêtes pour savoir comment AJN Resources a signé un mémorandum d'entente avec SOKIMO pour qu'il acquiert 30% des parts dans le projet Zani Kodo, comment est-ce que SOKIMO a accepté de céder ses parts de 35% dans le projet GIRO Goldfield et comment la SOKIMO braderait aussi un gisement certifié de 45T d'or de Kibali Sud?

Les organisations signataires du présent communiqué, prenant la réaction du Ministre du Portefeuille du 23 Février 2020, estiment que ce dernier doit demander à SOKIMO de résilier le mémorandum d'entente qu'il a signé avec les responsables d'AJN Resources pour des raisons suivantes :

1. AJN Resources n'a pas des moyens financiers pour réaliser un projet d'une grande envergure comme le projet Kodo. D'ailleurs les responsables d'AJN Resources cherchent des fonds au niveau international, en violation des dispositions du Code Minier en ses articles 40, 41, 42 et 185 ;
2. AJN Ressources n'est pas une entreprise qui a une expérience dans l'exploitation minière. Sur le site internet de cette dernière, nulle part n'est mentionné que la société a déjà réalisé une exploitation minière proprement dite ;
3. AJN Resources qui est cotée à la bourse canadienne aurait sérieusement violé les règles en matières d'informations tout en déclarant des résultats sans aucun sous-bassement technique ;
4. AJN Resources aurait aussi fait recours à une Société écran pour justifier un montage financier grotesque, ce qui s'apparente à un blanchiment des capitaux ;

5. Aucune due diligence n'a été faite sur ce projet ;
6. Des soupçons de corruption pèsent sur ce mémorandum car AJN Resources a signé un mémorandum d'entente avec SOKIMO pour acquérir toutes les parts de SOKIMO dans tous les projets existants et en cours. Connaissant les modes opératoires de certains opérateurs et mandataires, les signataires du présent communiqué détiennent des indices, des sources fiables, que les responsables d'AJN auraient promis des avantages indus et illégaux aux responsables de SOKIMO dès que la mobilisation des fonds sera effective ;
7. Le Ministre du Portefeuille qui devrait demander la suspension de ce mémorandum n'a pas encore donné l'ordre aux responsables de SOKIMO pour stopper cette transaction mafieuse à ce jour.

De tout ce qui précède, vu l'urgence, les signataires du présent communiqué demandent

A. Au Ministre du Portefeuille

- D'ordonner l'annulation immédiate de ce mémorandum d'entente entre AJN Resources et SOKIMO ;
- De sanctionner les responsables de SOKIMO qui sont impliqués dans cette transaction mafieuse ;
- D'organiser un appel d'offre pour la prise de participation des parts de SOKIMO dans tous ces projets en privilégiant les opérateurs qui ont des moyens financiers en lieu et place des opérateurs spéculateurs (traders) en bourses.

B. Au responsable de SOKIMO

- D'annuler ce mémorandum car AJN Resources n'a pas des moyens financiers pour réaliser ces projets ;
- D'organiser un appel d'offre pour permettre aux vrais opérateurs miniers d'acquiescer ses parts en toute transparence.

C. A la bourse Canadienne

- De diligenter une enquête sur les déclarations d'AJN qui sont truffées des faussetés tenant à dérouter ses investisseurs potentiels.
- AJN ne détient aucun droit en vertu de ce Protocole d'Accord qui n'était qu'une expression d'intention

Les signataires du présent communiqué se réservent le droit de saisir les bourses auxquelles AJN Resources est listée pour des investigations approfondies au cas où les responsables de SOKIMO persistent à continuer avec cette transaction mafieuse.

(1) <https://www.newsfilecorp.com/release/54431/AJN-Resources-Inc.-Announces-Defined-Historic-Mineral-Resources-of-More-Than-6-Million-Ounces-of-Gold-and-Update-on-the-North-Congolese-Gold-Project>

Fait à Watsa-Kinshasa-Kolwezi-Lubumbashi, le 16 avril 2020.

Pour les dix-sept organisations et plateformes signataires

N°	Noms	Organisations	Contacts
1.	Ernest MPARARO	LICOCO	+243816049837
2.	Henri MUHIYA	CERN/CENCO	+243810526141
3.	Jean-Cephas GOMISAME	COORDINATION TERRITORIALE DE LA NOUVELLE SOCIETE CIVILE DE WATSA	+243823480365
4.	Antoine MUNGU ETONI	SOCIETE CIVILE FORCES VICES DE WATSA	+243813611733
5.	Georges BOKUNDU	SARW	+243810348785
6.	Jeef KAZADI	PRESS-CLUB RDC	+243810241942
7.	René NGONGO	OCEAN	+243998334500
8.	Schadrack MUKAD	COORDINATION CADRE DE CONCERTATION DE LA SOCIETE CIVILE DU LUALABA	+243815388040
9.		CASMIA	
10.		LINAPEDHO	
11.	Mike LAMEKI	ESPOIR ONG	+243978646773
12.	Timothée MBUYA	JUSTICIA	+243817070127
13.	Devoe NGOY	RND ASBL	+243816092845
14.	Jean-Luc KAYOKO	PODEFIP	+243815888985
15.	King MUSHILANAMA	HDH	+243997013407
16.	Franck FWAMBA	TOUCHE PAS A MON COBALT	+243994075131
17.	Dieumerci THUAMBE ADUBANGO	SECRETARIAT NATIONAL DU RESEAU DE COMMUNICATEURS DES RESSOURCES NATURELLES	+243817417307

Contacts Médias :

- Ernest MPARARO, Email : licocordc@gmail.com
- Dieumerci THUAMBE ADUBANGO, Email : dieumercilapresse@gmail.com
- Henri MUHIYA, Email : hmuhiya@gmail.com
- Antoine MUNGU, Email : antoinemunguetsoni@gmail.com
- Franck FWAMBA, Email : pressclub.rdc@gmail.com